

**PROCÈS VERBAL D'ADMISSION**

**DU CONCOURS SUR TITRES DE DIETETICIEN de classe normale**

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 21 mars 2024, portant ouverture d'un concours sur titres de Diététicien de classe normale ;

Vu la liste des candidates autorisées à prendre part aux concours sur titres arrêtée par le directeur du Centre Hospitalier de Chartres en date du 2 mai 2024 ;

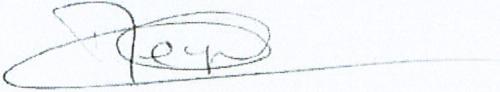
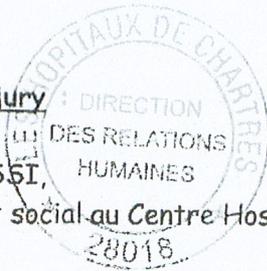
Après délibération, le jury, réuni le 18 juillet 2024, déclare admise :

Madame Sophie POPOT

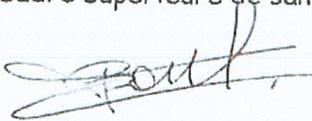
Chartres, le 18 juillet 2024

**Signatures des membres du jury**

Madame Nathalie MEYER-ROSSI,  
Responsable du développement social au Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;



Madame Nathalie BAREL,  
Cadre supérieure de santé paramédicale au Centre Hospitalier de Chartres ;



Madame Géraldine AUPETIT,  
Diététicienne de classe supérieure au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

